

DÉBAT PUBLIC SUR LE PROJET AUTOROUTIER A31BIS

DU 15 AVRIL AU 13 JUILLET 2015

CAHIER D'ACTEUR

N°6 JUIN 2015



Située dans le département de Meurthe-et-Moselle, la commune de Dieulouard compte 4 607 habitants. Collectivité territoriale ayant pour maire Henri POIRSON depuis mars 2008.

Bourg centre situé entre Nancy et Metz, à proximité de Pont-à-Mousson, au cœur du Sillon Lorrain, et bénéficiant ainsi de nombreux axes de communications (A31, RD657 Metz-Nancy-Besançon, RD611 Toul-Dijon-Paris, Voie ferrée Nancy-Metz, Moselle canalisée...), premier pôle métropolitain de France, axe de communication entre la France, le Luxembourg la Belgique et l'Allemagne. Deuxième collectivité de la Communauté de Communes du Bassin de Pont-à-Mousson qui regroupe 31 communes.

Par ailleurs, Dieulouard se situe au cœur du Parc Naturel Régional de Lorraine et se trouve sur le chemin de Saint-Jacques-De-Compostelle.

Dieulouard est avec Metz, Toul et Verdun une des plus anciennes cités de Lorraine. L'ancienne ville gallo-romaine de Scarpone commandait la traversée de la Moselle sur la voie gallo-romaine Langres-Trèves. Cité médiévale qui possède son château du X^{ème} siècle ainsi qu'un musée national.

CAHIER D'ACTEUR VILLE DE DIEULOUARD

Les cahiers d'acteurs sont rédigés sous sa responsabilité par toute personne morale qui désire exprimer un point de vue argumenté. Ils sont édités et diffusés par la CPDP.

INTRODUCTION

L'A31 constitue un axe majeur pour le transport de voyageurs et de marchandises le long du Sillon Lorrain. Depuis une dizaine d'années environ, l'autoroute a connu une augmentation du trafic entraînant une forte dégradation des conditions de circulation. C'est pourquoi, l'Etat a élaboré le projet A31 Bis afin de réduire la congestion sur l'A31 autour de Nancy et améliorer les conditions de circulation.

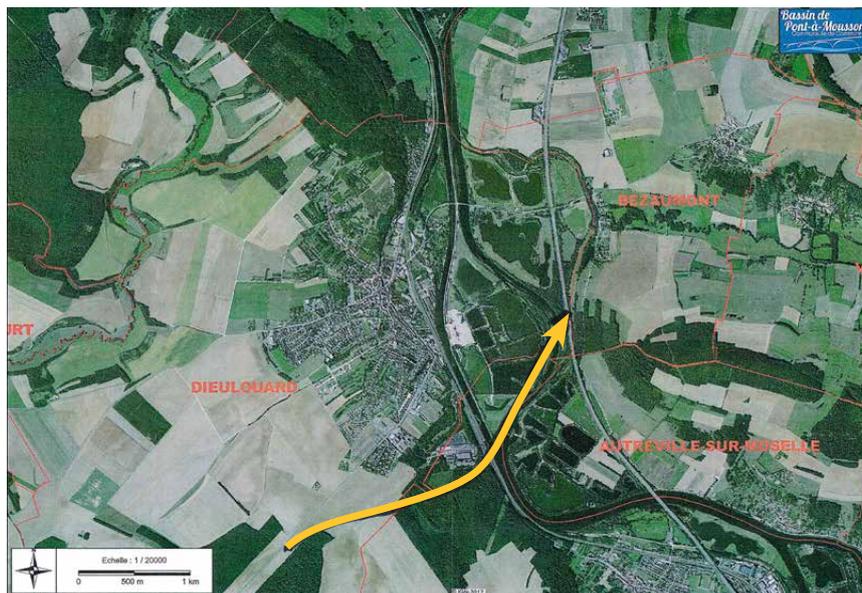
Ce projet consiste à aménager un itinéraire entre le péage de Gye et la frontière luxembourgeoise. Parmi les aménagements proposés, il existe la création du barreau Gye – Dieulouard. Ce cahier d'acteur permet d'exprimer les propositions de la Ville de Dieulouard quant à ce projet d'A31 Bis et de ses aménagements.

POSITION DE LA VILLE DE DIEULOUARD

Tout d'abord, le Maire et le Conseil Municipal reconnaissent le bien fondé d'une liaison autoroutière entre Toul et Dieulouard. En effet, celle-ci permettra de désengorger l'actuelle A31 au niveau de Nancy. Toutefois, il faut préciser que sa réalisation doit permettre d'optimiser les possibilités de désenclavement et de développement du sud du territoire de la Communauté de Communes du Bassin de Pont-à-Mousson.

Les élus proposent un projet de tracé sur son territoire au sud de Dieulouard situé entre l'usine d'agglomération Saint Gobain et la Commune de Belleville avec une bifurcation vers Pont-à-Mousson lors de l'interconnexion afin d'éviter les étangs d'Autreville.

De plus, le Maire et le Conseil Municipal soutiennent la réalisation d'une liaison autoroutière entre Toul et Dieulouard sous réserve de la création d'un échangeur sur le plateau entre Dieulouard et Rosières en Haye. Cela permettrait de réhabiliter la friche industrielle que représente l'ancienne BA 136 d'une superficie de 570 hectares mais aussi le développement des zones industrielles du Bassin de Pompey et ainsi favoriser dans l'avenir le développement économique de ce territoire conformément aux enjeux précisés dans le document d'orientations et d'objectifs du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) Sud Meurthe et Mosellan.



La création d'un échangeur devrait également permettre une desserte plus facile des communes enclavées du plateau de Haye comme Saizerais, Liverdun et bien d'autres permettant encore une fois d'éviter l'engorgement de l'A31 au niveau de Nancy.

Par ailleurs, la ville de Dieulouard ne peut accepter de nouvelles nuisances pour ses habitants sans pouvoir bénéficier de cette nouvelle infrastructure qui pourrait permettre l'implantation de nouvelles entreprises sources d'emplois. La commune demande à ce que l'A31 actuelle entre Bouxières et Fey reste gratuite car une mise à péage nuirait fortement aux déplacements locaux.

Aussi, les élus demandent à ce que la protection des ressources naturelles des collectivités traversées par la future autoroute A31 bis soit assurée et particulièrement les étangs d'Autreville sur Moselle.

Enfin, la commune souhaite que les orientations de protection environnementale figurant dans la nouvelle charte du Parc Naturel Régional de Lorraine validée par la Commission Interministérielle du 27 janvier 2015 soient respectées.

CONCLUSION

Le Maire et le Conseil Municipal approuvent ce cahier présenté dans le cadre du projet A31 Bis en donnant un avis favorable à la poursuite d'un projet qui tient compte du bilan du débat public et de la volonté de la commune de Dieulouard quant au projet de tracé sur son territoire situé entre l'usine d'agglomération Saint Gobain et la commune de Belleville.

En résumé, le Maire et le Conseil Municipal :

- Proposent un passage au sud de Dieulouard entre l'usine d'agglomération Saint Gobain et Belleville avec une bifurcation vers Pont-à-Mousson pour éviter les étangs d'Autreville ;
- Requièrent la création d'un échangeur entre Dieulouard et Rosières en Haye ;
- Demandent à ce que l'A31 reste gratuite ;
- Souhaitent que les ressources naturelles soient ainsi préservées et particulièrement les étangs d'Autreville ;
- Demandent à ce que les orientations de protection environnementale de la nouvelle charte du Parc Naturel de la Région Lorraine soient respectées.